



Syndicat Intercommunal Mare et Libron Eau et Assainissement

BULLETIN D'INFORMATIONS 2024



L'ensemble de l'équipe du Syndicat Intercommunal Mare et Libron accompagnée de M. FALIP

M. FALIP, Président du Syndicat Intercommunal Mare et Libron, les élus et les agents du syndicat, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

✉ si.marelibron@gmail.com

Siège du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : 10 place des Logis Verts 34 610 Saint Gervais sur Mare

☎ : 04 67 23 60 40

Annexe administrative du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : locaux de la mairie de Magalas 34 480 Magalas

☎ : 04 67 36 69 71

Des ressources faibles vers un avenir fiable

L'année 2023 a été marquée par un manque d'eau significatif. Dans l'Hérault, 95% de l'eau potable provient des eaux souterraines. En Décembre 2023, la situation générale des nappes est basse et se dégrade avec l'absence de pluies automnales. Depuis mars 2022, nous n'avons pas subi de fortes pluies nécessaires pour la recharge des nappes.

Depuis avril 2023, notre territoire est classé en crise au vu de la sécheresse. Le Syndicat dispose de 2 ressources principales, la source de Fontcaude à Saint Geniès de Varensal et le forage de Lacan à Faugères. Ces ressources ne dérogent pas à la tendance actuelle du territoire. La tendance prévisionnelle pour l'été 2024 pourrait devenir inquiétante en cas d'absence de recharges efficaces cet hiver et au printemps.

Pour connaître la situation de votre commune, l'Etat a mis en place un site qui regroupe l'ensemble des restrictions applicables à chaque commune : <https://vigieau.gouv.fr/?profil=particulier>

Le changement climatique impacte notre ressource en eau, nous nous devons de veiller à une consommation raisonnée.

Le réseau et les infrastructures de notre territoire sont vieillissants ; le renouvellement est indispensable pour limiter les fuites, assurer la continuité de service et garantir une eau de qualité.

Le Syndicat Mare et Libron qui gère à la fois la ressource et son traitement engage des travaux très importants pour répondre à cette nécessité.

Après avoir réalisé une unité de traitement de l'eau sur la Commune de Faugères (Pétafi) et une autre sur la commune de St Geniès de Varensal (Fontcaude), il est prévu de réaliser des travaux qui vont s'étaler en deux temps. La 1ère phase doit prendre en compte la programmation 2024/2025 (travaux validés par le comité, tels : le renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable du Château de Grézan au réservoir de Magalas, l'équipement du forage de sécurisation sur Faugères, construction d'une station d'épuration aux Nières à Saint Gervais sur Mare...). La 2ème prendra en compte les travaux obligatoires qui seront proposés à l'issue de l'élaboration des schémas directeurs (des travaux d'amélioration des réseaux et ouvrages...).

Le recours à l'emprunt (4,5 millions d'euros) permettra de réaliser près de 12 millions d'euros de travaux. Pour cela, la participation financière de chaque abonné est incontournable et les études réalisées ont été faites pour en limiter la portée.

Sur le périmètre du Syndicat, l'augmentation annuelle pour une facturation de **120m3** dès 2024 sera en moyenne de :

Eau : 22€16 / Assainissement : 31€27

Cet effort qui est demandé intègre également les augmentations de l'énergie que nous subissons tous.



Nous procédons progressivement au renouvellement du parc des compteurs sur les communes en régie. A présent, chaque remplacement se fait par un compteur équipé de la radio-relève. Ce dispositif permet une relève des index de consommation depuis l'extérieur de l'habitation, à pied ou en voiture, sans intervention au domicile de l'utilisateur (récupération de l'index sur le terminal mobile de l'agent et transmission au système informatique). Le hameau des Nières à Saint-Gervais-sur-Mare, est le 1^{er} secteur de notre territoire à être équipé.

Le début de la saison estivale a été intense, avec le tarissement de la source Benjamin qui alimente le haut du plateau de Castanet le Haut. De plus, fin juin la canalisation d'eau potable alimentant les abonnés du Péras à la Gineste a cédé à divers endroits, rendant impossible l'alimentation en eau potable des habitants de ces hameaux. Nous avons sollicité les services du Conseil Départemental afin de réaliser des transports d'eau, nos agents se rendaient sur place 7 jours sur 7 afin de remplir le réservoir et porter des bouteilles chaque semaine pour la consommation courante. En Décembre, nous avons pu procéder au renouvellement de la 1^{ère} phase du projet soit un peu plus de 1 300ml de canalisation en Ø32.

Montant de l'opération : 79 271 € HT – Subventions : en cours



Actualités du Syndicat

Mercredi 20 Décembre 2023, à 16h, nous avons constaté une fuite sur notre canalisation d'adduction d'eau potable (Ø400) au niveau de la Gendarmerie de Saint-Gervais-sur-Mare. Dans la foulée, une seconde fuite a été détectée sur la même conduite (Ø450), au niveau de la station d'épuration de Plaisance-Andabre, commune de Rosis. Ces 2 fuites ont impacté la totalité des abonnés du secteur Nord. L'ensemble des agents s'est mobilisé, administratifs pour l'information aux abonnés, techniques et le directeur, se sont relayés jour et nuit afin d'intervenir en simultané sur ces 2 fuites. Nous avons pu également compter sur la réactivité des services voirie du Conseil Départemental, pour la mise en place d'une déviation sur les Départements de l'Aveyron et du Tarn, ainsi que de l'entreprise Sud Environnement TP. Le 21 Décembre, à 4h30, les agents débutaient la remise en eau progressive pour l'ensemble du territoire. C'est la priorité donnée par le Président.



LA FUITE



LA RÉPARATION

Des projets vont se terminer début 2024 :

Sectorisation du réseau AEP – Phase 2 – Montant : 190 000 € HT – Subventions : 26 %



; 43 %



Cabrerolles - Alimentation en eau - Hameau la Borie-Nouvelle – Montant : 435 000 € HT

Subventions : 30 %



; 30 %



; 20 %



Divers projets vont débuter en 2024 :

Laurens - Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif – Tranche 2 - Montant estimé : 461 060,00 € HT

Subventions : 26 %



; 49 %



La Tour-sur-Orb – Renouvellement du réseau AEP – Le Ruffas - Montant estimé : 220 000,00 € HT

Subventions : 30 %



; en cours



Laurens – Création d'un réservoir AEP – Montant estimé : 800 000 € HT – Subventions : 18 %



; 56 %



Faugères – Equipement du forage de sécurisation de Lacan - Montant estimé : 272 000,00 € HT

Subventions : 30 %



; 50 %



Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable du Château de Grézan au réservoir de Magalas – Tranche 1

Montant estimé : 745 460 € HT - Subventions : 30 %



; 25 %



; en cours



Saint-Gervais-sur-Mare – Création d'une station d'épuration – Hameau des Nières : Montant estimé : 500 000 € HT

Subventions : 30 %



; en cours



Castanet-le-Haut – Création d'une station d'épuration – Hameau de Ginestet – Montant estimé : 424 000 € HT

Subventions en cours

Saint-Etienne-Estrechoux – Renouvellement réseau AEP – Hameau du Buis : Dossier en cours

Graissessac – Renouvellement réseau eau potable et assainissement collectif – Rue Gambetta : Etude en cours



Exemple de travaux en régie :

Remplacement d'une vanne fuyarde à la Combelle commune de Castanet le Haut
Le 16 janvier 2024

Pour votre information

Comment être alerté ?

Les abonnés des communes de : Castanet le Haut, Graissessac, La Tour sur Orb, Le Pradal, Rosis, Saint-Etienne Estrechoux, Saint-Geniès de Varensal et Saint-Gervais sur Mare, peuvent s'inscrire à notre télé alerte (lien ci-dessous), pour être informés : d'une coupure d'eau programmée ou imprévue, d'un problème sur la qualité de l'eau....

<https://www.inscription-volontaire.com/syndicat-intercommunal-mare-et-libron/>

















































Pour les abonnés des communes de : Autignac, Cabrerolles, Caussinijouls, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels, Saint-Nazaire de Ladarez pas besoin de s'inscrire car ils sont déjà informés des alertes par la SAUR.

Vous emménagez, vous vendez votre bien ou même vous accueillez un locataire....

Pensez à nous faire connaître votre changement de situation, le Syndicat n'est pas en contact direct avec les notaires ou agences immobilières. Votre responsabilité reste engagée tant que le contrat est à votre nom. Vous devez nous faire part de votre changement dans les 15 jours ou même dans la mesure du possible par anticipation, cela dans le seul but d'éviter des facturations à tort.

Nos équipes restent à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone, mail et en accueil physique.

Je suis abonné, je m'adresse à qui ?

	Compétence EAU	Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Autignac			
Cabrerolles			
Castanet le Haut			
Caussinijouls			
Faugères			
Graissessac			
La Tour sur Orb			
Laurens			
La Pradal			
Magalas			
Roquessels			
Rosis			
Saint Nazaire de Ladarez			
Saint Etienne Estrechoux			
Saint Geniès de Varensal			
Saint Gervais sur Mare			



Société SAUR : 04 34 20 30 02



Syndicat intercommunal Mare et Libron : 04 67 23 60 40 / 04 67 36 69 71



Communauté de communes les Avant Monts : 04 67 36 07 51



Communauté de communes Grand Orb : 04 67 23 78 03



Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc : 05 32 11 09 25



Commune de La Tour sur Orb : 04 67 95 05 44

eaufrance



Vous souhaitez connaître notre fonctionnement, nos rendements, nos ouvrages.... Plus en détails ?

Venez visiter notre page sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/collectivite/81732>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE